

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

TRUSTEAM OPTIMUM

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

TRUSTEAM OPTIMUM
FR0013201290 – Part D

OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE
TRUSTEAM FINANCE

<http://www.trusteam.fr> ou appeler le 01 42 96 40 30 pour de plus amples informations.

L'AMF est chargée du contrôle de TRUSTEAM FINANCE en ce qui concerne ce document d'information clés.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

TRUSTEAM FINANCE est une Société de gestion de portefeuille agréée en France en date du 15/12/2000 sous le numéro GP00054 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 31/01/2023.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT

OPCVM sous forme de fonds commun de placement (FCP)

DUREE

Il a été agréé le 14/05/2002 et créé le 31/05/2002 pour une durée de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par son règlement.

OBJECTIFS

Le fonds s'engage à respecter le règlement (UE) 2019/2088 concernant les informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR") en conformité avec les dispositions de l'article 8.

Ce fonds dispose du label ISR.

L'objectif de gestion est d'investir parmi les sociétés les plus orientées Client au sein de l'univers d'investissement, afin d'obtenir sur une période supérieure à un an, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, l'Euro MTS 1-3 ans, avec une volatilité 5 ans cible de 3%, tout en ayant une performance ESG supérieure à celle de l'univers investissement.

L'engagement de prise en compte des critères extra financier est en "sélectivité" par rapport à l'univers d'investissement.

Il est rappelé que ceci est un objectif de gestion et que dans certaines conditions de marché (crise économique ou financière), celui-ci pourrait ne pas être atteint. Le fonds TRUSTEAM OPTIMUM offre une diversification aux fonds obligataires euro et aux fonds en euros des compagnies d'assurance.

L'indicateur de référence l'Euro MTS 1-3 ans est composé de titres d'obligations d'états de la Zone Euro dont la maturité est comprise entre 1 et 3 ans. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Pour atteindre son objectif, la stratégie d'investissements du fonds a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Ce critère fait le lien entre performances extra-financières et financières. La performance ESG est principalement mesurée, ex ante, par le taux de satisfaction client (impact Social).

Puis sont intégrés des facteurs de risques supplémentaires financiers (robustesse financière, valorisation, sensibilité à des facteurs externes...) ou extra financiers (controverses ; gouvernance...) pour juger du couple rendement risque. Au cours de la période de détention des titres, sont également suivies les controverses extra financières.

Les principales limites méthodologiques de la stratégie extra financière :

- Disponibilité et fiabilité des informations recueillies pour construire le score de ROC des entreprises.

- Représentativité insuffisante de certaines données pour construire le score ROC.

Les politiques ESG (Code de transparence, Rapport Article 173, Politique de Vote et d'engagement) et les rapports de mesure d'impact ISR, et d'engagement et sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur <http://www.trusteam.fr/satisfaction-client-isr.html>.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, et dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le FCP est investi en produits monétaires euros, obligations à court et moyen terme euro, obligations convertibles euro et en actions, en maîtrisant la volatilité et en adaptant le programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gérant.

Les émetteurs monétaires, obligataires et convertibles sont sélectionnés selon l'approche extra financière « Satisfaction Client » (Process ROC) dans l'univers éligible, en excluant les entreprises dont le score ROC est trop faible afin de réduire les potentiels effets négatifs, selon l'objectif "do not harm". tel que défini par l'Investment Management Project (IMP). Les dettes d'états ou assimilées et du secteur public ne sont pas concernés par cette analyse.

Pour la part en actions, la stratégie d'investissement est opportuniste et consiste à :

- Sélectionner les entreprises de la Zone Euro leaders en termes de satisfaction client ou celles qui ont un actif client suffisamment solide pour générer une croissance et une rentabilité forte grâce au pricing power, à la recommandation et à la fidélité. L'éligibilité de la valeur est fonction de son score ROC majoré ou minoré d'éléments qualitatifs tels que l'évolution du score. L'intention est d'avoir un « impact positif », d'après la classification de l'Impact Management Project.

- et mettre en place des stratégies de rendement en :

- sélectionnant celles dont la valorisation est raisonnable,

- investissant sur ces actions principalement de grandes et moyennes capitalisations, soit directement, soit au travers de stratégies d'options, ou d'actions associées à des options (principalement des ventes de call), afin de limiter le risque de façon convexe.

Le fonds est exposé :

- de 70% à 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euros d'émetteurs publics et privés, des pays de l'OCDE et / ou de l'UE, notés A-3 minimum sur le court terme et BBB- sur le long terme chez S&P ou jugées équivalentes par la société de gestion. La part investie en instruments du marché monétaire et en obligations de notation inférieure à A3 ou BBB- (Standard & Poor's ou équivalent) ne pourra pas dépasser 20% de l'actif net. Les émetteurs non notés sont analysés et notés par la société de gestion selon sa procédure. La fourchette de sensibilité de la poche taux est de 0 à 5.

- de 0% à 15% de l'actif net en actions de toute capitalisation de la zone euro et tous secteurs économiques. Le poids des petites capitalisations inférieures à 1 milliard sera limité à 3%

- de 0% à 10% de l'actif net en obligations convertibles (le fonds s'interdit d'intervenir sur des obligations convertibles contingentes.)

- de 0 à 10% de l'actif net au risque de change

En actions, pour 15% au maximum du portefeuille le fonds est principalement investi en actions et/ou en certificats d'investissement de sociétés de pays de la zone euro admis aux négociations sur un marché réglementé. A titre accessoire le fonds investit sur des actions des pays de l'OCDE et/ ou de l'UE, hors zone euro, dans la limite de 10% du portefeuille. En titres de créance et instruments du marché monétaire le fonds est investi, en obligations, Bons du Trésor à court et à moyen terme et titres négociables à court terme. La durée de vie maximum des obligations hors convertibles est de 6 ans pour minimiser le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt.

Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts et/ou actions d'OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE ou en fonds d'investissements à vocation générale ouverts à une clientèle non professionnelle, ou de FIA répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier. Ils seront labellisés ISR et/ou intégreront des approches extra financières.

Pour atteindre son objectif de gestion, le fonds pourra utiliser des instruments dérivés (options, futures, swap et change à terme) des marchés réglementés et de gré à gré et des titres intégrant des dérivés, bons de souscription et obligations convertibles cotés sur un marché réglementé dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque de taux, au risque action, au risque de crédit, au risque de change sans rechercher de surexposition.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation des revenus.

Conditions de souscriptions/rachats : Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 12 heures et exécutés sur la valeur liquidative du jour. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré à la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France.

Informations complémentaires : De plus amples informations sur l'OPCVM, le FIA, le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et peuvent être obtenus gratuitement auprès de celle-ci.
La valeur liquidative est disponible sur <http://www.trusteam.fr> ou auprès de la société de gestion.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Tous souscripteurs.

Le fonds peut servir de support aux contrats d'assurance vie en unités de compte.

Le fonds est destiné à des personnes physiques ou investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention de parts d'un tel fonds, c'est-à-dire le risque des obligations et des marchés actions.

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque. Il présentera également les risques potentiels.

Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance a minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez cet OPCVM pour une durée supérieure à 2 ans.

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est « une classe de risque basse ».

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « faible » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est « très peu probable » que la valeur liquidative de ce produit en soit affectée.

Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque : Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur d'un titre obligataire ne puisse pas faire face à ses engagements et au risque d'une dégradation de la note de l'entreprise par les agences de notation qui pourrait faire baisser la valeur de ses obligations et ainsi faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque de Durabilité : il touche la valeur des investissements qui peut être affectée négativement ; Ce risque sera suivi ex ante, et mesuré par la Satisfaction Client. Ce risque peut aggraver les risques du fonds à travers les risques de marché, de crédit, de liquidité.

Impact des techniques financières IFT : l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

Période de détention recommandée : 2 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 2 ans. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 680 EUR	8 410 EUR
	Rendement annuel moyen	-23,17%	-8,31%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 550 EUR	8 750 EUR
	Rendement annuel moyen	-14,49%	-6,44%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 870 EUR	10 020 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,28%	0,09%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 960 EUR	10 670 EUR
	Rendement annuel moyen	9,57%	3,30%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2018 et mars 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2019 et octobre 2021.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre avril 2013 et avril 2015.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

QUE SE PASSE-T-IL SI TRUSTEAM FINANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Fonds ne dispose d'aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs. Ainsi, en cas de défaillance de la Société de Gestion ou du Fonds lui-même, vous êtes susceptible de perdre la totalité de votre investissement. Le remboursement de votre investissement, la performance et le rendement ne sont en aucun cas garantis. Votre perte ne sera pas couverte par un système d'indemnisation ou un régime de garantie. Les actifs sous-jacents du produit sont détenus séparément sur des comptes ouverts par le Dépositaire.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- **10 000 EUR sont investis.**

Coûts au fil du temps	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Coûts totaux	353 EUR	515 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3,6%	2,6% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,7% avant déduction des coûts et de 0,1% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,3% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	123 EUR
Coûts de transaction	0,3% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	29 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE : Supérieure à 2 ans.

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à court terme; vous devez être prêt à rester investi au moins 2 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

TRUSTEAM FINANCE informe sa Clientèle qu'elle met en œuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de TRUSTEAM FINANCE au 11 Rue Berryer, 75008 Paris. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse <http://www.trusteam.fr>.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société <http://www.trusteam.fr>. Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

TRUSTEAM FINANCE - 11 Rue Berryer, 75008 Paris

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance passés qui sont publiés mensuellement sur notre site internet à l'adresse <http://www.trusteam.fr>.

La responsabilité de TRUSTEAM FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.